

Haut fonctionnaire de défense

Arrêté du 7 janvier 2000 modifiant et complétant l'arrêté du 16 décembre 1996 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme

NOR : *EQUO0010007A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense, et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 80-243 du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense, modifié par le décret n° 86-446 du 14 mars 1986 ;

Vu l'instruction générale interministérielle n° 900/SGDN/SSD/DR du 20 juillet 1993 sur la sécurité des systèmes d'information qui font l'objet d'une classification de défense pour eux-mêmes ou pour les informations traitées ;

Vu la recommandation n° 901/DISSI/SCSSI du 2 mars 1994 pour la protection des systèmes d'information traitant des informations sensibles non classifiées de défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 1996, modifié et complété par les arrêtés du 16 décembre 1996, du 6 avril 1998, du 4 novembre 1998 et du 2 août 1999, désignant les autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ;

Sur proposition du haut fonctionnaire de défense,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 juillet 1996 susvisé est modifié et complété comme suit :

Sont désignés en qualité d'autorité qualifiée en matière de sécurité des systèmes d'information :

A. - Administration centrale

Pour la direction des affaires financières et de l'administration générale : M. Ricard (Frédéric), ingénieur des ponts et chaussées.

Pour la direction des affaires économiques et internationales : M. Pernier (Michel), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Pour la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques : M. Thurière (Daniel), administrateur civil hors classe, en remplacement de M. Decaillet (Philippe).

Pour la direction des routes : M. Jaume (Paul), agent contractuel, en remplacement de M. Robichon (Yves).

Pour la direction de la sécurité et de la circulation routières : M. Theillout (Jean-Noël), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Pour la direction du tourisme : M. Bidaud (Michel), administrateur civil hors classe.

Pour le centre d'études techniques maritimes et fluviales : M. Sergent (Philippe), ingénieur des ponts et chaussées.

B. - Services déconcentrés, établissements publics
et organismes rattachés

*Pour les directions régionales de l'équipement,
directions départementales*

Pour la direction régionale de l'équipement Rhône-Alpes, direction départementale de l'équipement du Rhône : M. Feraud (Raymond), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Girardot (Alain).

Pour la direction régionale de l'équipement Auvergne, direction départementale de l'équipement du Puy-de-Dôme : M. Vagner (Patrice), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Murat (Alain).

Pour les directions départementales de l'équipement

Pour la direction départementale de l'Ain : M. Sarrand (Yves), ingénieur des ponts et chaussées.

Pour la direction départementale de l'Allier : M. Jenny (Philippe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Comas (Bernard).

Pour la direction départementale de l'Ariège : M. Vetter (Marc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Dubun (Jacques).

Pour la direction départementale des Bouches-du-Rhône : M. Damiani (Bernard), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Loumes (Jean-Luc).

Pour la direction départementale du Cher : M. Guyot (Luc), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de M. Fontaine (Géry).

Pour la direction départementale du Finistère : M. Domain (Pierrick), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Corbeau (Hugues).

Pour la direction départementale du Gers : M. Cognet (Georges), conseiller d'administration.

Pour la direction départementale de la Haute-Loire : M. Souchon (Gérard), agent contractuel, en remplacement de M. Marchesini (Philippe).

Pour la direction départementale du Puy-de-Dôme : il est mis fin aux fonctions de M. Vagner (Patrice).

Pour la direction départementale des Hautes-Pyrénées : M. Desclaux (Georges), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Bonavita (Roger).

Pour la direction départementale du Haut-Rhin : M. Gamet (Christophe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Laslaz (Alain).

Pour la direction départementale du Var : M. Custaud (Pierre), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Louis (Dominique).

Pour la direction départementale de Vaucluse : M. Laget (Thierry), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Guichard (Christian).

Pour la direction départementale de la Vienne : M. Leroux (Gilles), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Rabault (Christophe).

Pour la direction départementale des Vosges : Mme Legrand (Brigitte), agent contractuel, en remplacement de M. Py (Bernard).

Pour la direction départementale du territoire de Belfort : Mm Boyer (Françoise), attachée principale des services déconcentrés.

Pour la direction départementale de la Seine-Saint-Denis : M. Levêque (Jean), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de M. Duplessis (Christian).

Pour la direction départementale de Saint-Pierre-et-Miquelon : M. David (Frédéric), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vetter (Marc).

Pour la direction départementale de Mayotte : M. Le Pors (Hervé), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Drecq (Bernard).

Réseau technique et réseau formation

Pour le service technique central des ports maritimes et des voies navigables : il est mis fin aux fonctions de M. Sergent (Philippe).

Pour le laboratoire central des ponts et chaussées : M. Karsenti (Yves), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Buisson (Jean-Luc).

Pour le centre interrégional de formation professionnelle de Tours : M. Rohel (Jean-Marc), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de Mme Gontard (Catherine).

Pour l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat : M. Caradec (Philippe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Desclaux (Georges).

Pour le service technique de la navigation maritime et des transmissions de l'équipement : il est mis fin aux fonctions de M. Graillard (Bernard).

Pour le service technique des remontées mécaniques : Mme Guérand (Christine), attachée principale des services déconcentrés, en remplacement de M. Robert (Jean-Marc).

Services déconcentrés spécialisés

Services des bases aériennes

Pour le service spécial des bases aériennes de l'Ile-de-France : M. Lanquetot (Jacques), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Franzi (Jean-Pierre).

Pour le service spécial des bases aériennes du Sud-Est : M. Gacon (Michel), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de Mme Long (Agnès).

Services maritimes

Pour le service maritime des Bouches-du-Rhône : M. Loumes (Jean-Luc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Féraud (Michel).

Services de navigation

Pour le service de navigation de la Seine : M. Karolak (Frédéric), attaché administratif des services déconcentrés, en remplacement de M. Dinnequin (Paul).

C. - Etablissements publics et organismes rattachés
Etablissements publics

Pour l'École nationale des ponts et chaussées : M. Marteau (Alain), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Pigeon (Claude).

Pour Réseau ferré de France : M. Truffet (Jean-Marc), en remplacement de M. Talon (Michel-Régis).

Pour la Régie autonome des transports parisiens : M. Taillandier (Janick), en remplacement de M. Philibert (Jean-Paul).

Ports autonomes maritimes

Pour le port autonome de Dunkerque : M. De Place (Philippe), en remplacement de M. Rezenthel (Robert).

Pour le port autonome de Marseille : M. Parent (Jacques), en remplacement de M. Carpentier (Bruno).

Sociétés concessionnaires d'autoroutes

Pour la société Cofiroute : M. Geoffray (Jérôme), en remplacement de M. Conesa (Antoine).

Article 2

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
L'ingénieur des ponts et chaussées,
haut fonctionnaire de défense,
commissaire général aux
transports,
B. Grange